



Séance du 03/10/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 427

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 160796

Direction en charge : Cadre de Vie

Objet : Eau potable - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public 2015 - Information du Conseil Municipal.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 23/09/2016

Compte rendu affiché le : 04/10/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Florent PIGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Lionel SAUGUES (pouvoir à Mme Delphine JUSSELME) Mme Pascale LACOUR (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Patrick NEYRET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER) Mme Stéphanie MOREAU (pouvoir à M. Olivier LONGEON) M. Jacques FRESSINET (pouvoir à M. Alain SCHNEIDER) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à Mme Marie-Camille REY)

Absents :

Mme Marie-Hélène THOMAS

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 427

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 160796

Direction en charge : Cadre de Vie

Objet : Eau potable - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public 2015 - Information du Conseil Municipal.

□ **Rappel et Références :**

Les articles L.2224-5 et D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales font obligation au Maire de présenter, pour information, devant l'Assemblée Délibérante, un Rapport sur la Qualité et le Prix du Service public (RPQS) de l'eau potable.

□ **Motivation et Opportunité :**

Ce rapport est notamment destiné à l'information des usagers et contribue ainsi à la transparence du fonctionnement du service public.

□ **Contenu :**

Le rapport est annexé à la présente délibération.

Les éléments principaux relatifs à l'exercice 2015 sont les suivants :

- les besoins en eau (16,3 Mm³ d'eau traitée en 2015) proviennent à part égale des barrages du Pas de Riot et de Lavalette,
- les ventes d'eau brute sur la conduite forcée du Lignon en amont de la station de traitement de Solaure ont augmenté de 59,7 % (la ressource du Lignon avait été indisponible pendant plusieurs semaines en avril et mai 2014 pour des travaux sur le canal de Vendets par la société EDF exploitant de l'ouvrage). Le volume consommé par les usagers stéphanois est en augmentation (+ 4,9 %) pour s'établir à 8,6 Mm³/an,
- les volumes d'eau traitée exportés sont en augmentation de 5,17 % (3,8 Mm³/an),
- les travaux pour la mise en place d'une turbine à la Roche Corbières (sur la canalisation forcée du Furan) pour valoriser l'énergie dissipée par un brise charge sont terminés.

La facture relative à une consommation de 120 m³ comprenant redevances de l'Agence de l'Eau et TVA est en légère diminution (-0,41 %) et s'établit à 210,65 €

Le rendement du réseau de distribution est en continuelle augmentation. Il s'établit à 88,82 % (il n'était que de 75,8 % il y a 5 ans).

Le rendement, sur la définition de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, s'établit à 85,1 % et respecte les règles du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

□ Point Financier :

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir prendre acte de la présente information.

Décision : Dont acte	Imputation budgétaire
Résultat du vote :	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Jean-Pierre BERGER